



## Déclaration liminaire CGT CST central 22 novembre 2023

Madame la Présidente, Madame la Secrétaire Générale,

Tout d'abord, l'actualité internationale, et particulièrement les crimes contre les populations civiles dans le conflit Israélo-Palestinien, entraîné par la logique capitaliste, nous oblige à réaffirmer que pour la CGT Ville de Paris ce gouvernement avec la complicité des médias français prenant position sans concessions pour l'extrême droite israélienne, marginalise le peuple palestinien, contraint d'être déporté pour ne pas être massacré. À ce titre, nous rappelons ici, comme nous l'avons fait dans un communiqué adressé à l'ensemble des personnels de la Ville de Paris, les propos du premier ministre Israélien Benjamin Netanyahu, rappelé par le journal quotidien national Haaretz dans une tribune du 09 octobre 2023, sa déclaration en mars 2019 lorsqu'il s'adressait au groupe Likoud de la Knesset :

« Quiconque veut empêcher l'établissement d'un état palestinien doit renforcer le soutien du Hamas et lui transférer de l'argent. C'est une partie de notre stratégie » Benjamin Netanyahu !

Le comité des syndicats CGT de la Ville de Paris, face à cette situation dramatique, se prononce pour l'arrêt immédiat des bombardements, pour la levée du blocus de Gaza et pour l'élaboration d'un véritable plan de paix garantissant les mêmes droits démocratiques pour tous !

Nous allons discuter lors de ce CST central de différents sujets en matière de pouvoir d'achat, d'emplois etc... Si la Ville de Paris conçoit des efforts en matière de ratio promu/promouvable pour les catégories C et B, elle laisse sur le carreau la catégorie A en lui refusant un même ratio à 100%. Concernant la prime dite « pouvoir d'achat », cette attribution ne répondra pas sur le fond, à l'augmentation du coût de la vie de façon pérenne pour les agents de la collectivité, et dès 2024, leurs difficultés financières ressurgiront dans un contexte d'inflation toujours plus aigu. La Ville de Paris doit être en capacité de répondre de façon durable sur la problématique salariale, elle en a la capacité et les leviers, il s'agit uniquement d'un choix politique.

La CGT Ville de Paris a présenté différentes revendications comme : L'augmentation immédiate pour les grilles indiciaires des statuts spécifiques de la Ville sur lesquelles l'exécutif parisien a la main, une augmentation significative de l'IFSE pour l'ensemble des agents de la Ville, L'IFI à son montant maximum comme le permet le décret, une prime Ségur élargie à tous les métiers du soin et du lien, un ratio promu/promouvable à 100% pour la catégorie A et une prime pouvoir d'achat versée à son montant maximum pour l'ensemble des agents en y intégrant les derniers embauchés et les vacataires, qui n'échappent pas à la dureté de l'inflation galopante.

Les Jeux Olympiques en 2024 à Paris ne doivent pas être l'opportunité pour l'exécutif parisien d'expérimenter des délégations de service public aux entreprises privées pour qu'elles deviennent pérennes à la sortie de cet évènement sportif mondial. Sur ce sujet, le budget emploi 2024, nous interroge sur plusieurs points. Certaines Directions, comme par exemple la DJS ou la DPE, ne seraient-elles pas concernées par la tenue de ces jeux ?

La CGT Ville de Paris a proposé l'anticipation de recrutements en début d'année 2024 pour les départs en retraite de l'année des jeux Olympiques. La DRH avait émis une possibilité sur ce sujet, qu'en est-il ? Pouvez-vous, Madame la Présidente nous confirmer dans cette instance, la volonté de l'exécutif parisien de répondre favorablement dans ce sens ?

Pour la CGT Ville de Paris, les propositions de renforcement dans ces directions citées comme dans d'autres, sont inexistantes, sous-dimensionnées ou insuffisantes par rapport aux enjeux. Nous rappelons que seule l'embauche des personnels au statut permet de rendre un service public de qualité aux usagers. L'attractivité dans notre collectivité, qui doit impérativement passer par des rémunérations à hauteur de la Ville Capitale, doit être un enjeu majeur, se munissant d'un système de recrutement possédant les moyens d'aller vers les quartiers en besoin de demandes d'emplois. La Maire de Paris doit répondre à son niveau, à la question du plein emploi.

À ce titre, la CGT Ville de Paris démontre depuis deux ans à la Ville de Paris, par la tenue de bureaux d'embauches, que les candidats pour les métiers de notre collectivité, existent bien, mais qu'il faut pour cela, se donner les moyens pour aller les chercher.

La CGT Ville de Paris rappelle que le résultat des élections professionnelles du 08 décembre 2022, doit impérativement être respecté par l'exécutif parisien. Quel que soit la position de notre organisation syndicale, en central comme en direction, la CGT Ville de Paris participe à tous les échanges prévus par l'agenda social, qu'elle décide.

Les Comités Sociaux Territoriaux doivent être des instances de dialogue et d'échange et non de simples « chambres d'enregistrement » où chacun expose ces arguments.

La CGT Ville de Paris le réaffirme, son rôle n'est pas de collaborer avec l'exécutif parisien, mais de lui apporter les revendications des personnels et de parvenir à leurs concrétisations.

Madame la Présidente, Madame la Secrétaire Générale, notre organisation syndicale, ne jouera pas le rôle d'accompagnateur dans la continuité de destruction des conquies des personnels. Cet évènement sportif mondial des Jeux Olympiques de 2024 ne se produira pas sans l'aboutissement de nos revendications pour les personnels et sans la CGT ville de Paris.

Dans le cas contraire, nous mettrons tous les moyens de la lutte aux services des agents de la collectivité et nous n'aurons comme objectif que d'enclencher et d'amplifier des mouvements de grève reconductibles.